



## Vente de ma maison et surendettement

Par **berangereM**, le **21/03/2019** à **11:34**

Bonjour,

Nous vendons notre maison. Fin 2014 nous avons fait un dossier de surendettement concernant plusieurs prêts et nous n'avons jamais eu de problèmes d'échéances. C'est le notaire qui va se charger de régler le restant dû pour la maison mais est il obligé de le faire pour les autres prêts ? nous voudrions ne pas solder un prêt pour garder un peu d'argent d'avance. Je voudrais m'occuper moi même de solder les autres dettes.

Je vous remercie pour votre réponse

Cordialement

Par **Visiteur**, le **21/03/2019** à **12:08**

Bonjour

Certains ont tenté ce genre de subterfuge et s'en sont mordu les doigts.  
Vous avez bénéficié des mesures qu'offre notre législation, ne jouez pas avec le feu, il est obligatoire de signaler tout changement. car votre patrimoine a été un élément dans l'étude de votre cas.